

En famille

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 14

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE MOIS DU MARTYR



Ce mois d'avril est, pour le canton de Vaud, un mois d'anniversaires.

Le 31 mars 1723, Davel arrive à Lausanne, avec ses troupes, dans le dessein de proclamer l'indépendance du pays de Vaud.

Le 1^{er} avril, il est arrêté et conduit au Château, « chargé de chaînes et gardé à vue par quatre soldats, l'épée nue à la main ». Le 3, Davel paraît devant la cour baillivale. Le 6, on le met à la torture, croyant lui arracher un aveu sur les complices qu'on lui suppose; il reste impassible au milieu des plus atroces souffrances.

Le 15, le Conseil des Deux-Cent décide que Davel sera jugé par le tribunal de la rue de Bourg. Le 17, il paraît devant ses juges; il est condamné à mort. Le 21, cette sentence est confirmée par le Deux-Cent de Berne. Le 24, il est décapité sur l'échafaud de Vidy.

Quatre-vingts ans après, le 14 avril 1803, le noble rêve de Davel était réalisé: le canton de Vaud, libre, était créé.

Le moment n'est-il donc pas tout indiqué de rappeler le poème de Frédéric Monneron, l'un des plus distingués de nos poètes vaudois.

Davel.

Poème de Frédéric Monneron.

I.

LE SOLDAT VAUDOIS.

Sur d'humbles escabeaux, à l'angle d'un vieil
Où tremblait dans la cendre une flamme bleu-
âtre,
[âtre,

Deux soldats devisaient, l'un près de l'autre assis.
De leur lampe mourante un reflet indécis
Projetait sur le mur des ombres fantastiques.

A la porte, jasaient les vents mélancoliques.
— « Eh bien ! dit l'un, puisant le feu de son regard,
Dans le vieux gobelet que dorait le nectar,
« En dépit des Deux-Cents, dont la bouche sévère,
« Maudit l'aridité de notre pauvre terre.

« Voyez, major Davel, quelle pure liqueur !
« Le fumet en est doux et retrempe le cœur. »
A ces mots, le soldat, tout fier de sa bravade,
Du doigt, en souriant, lui montrait la rasade.

— « Oh oui ! reprit Davel, l'éclat en est vermeil !
« Buons-le, sans porter la santé du Conseil,
« Car je suis las, ami, de traîner cette chaîne,
« Et Davel aujourd'hui la briserait sans peine.

« Faudra-t-il donc, toujours, qu'au prix de ses sueurs,
« Le Vaudois paie un joug et d'injustes seigneurs ?
« Non, non, il n'est pas loin, le jour de délivrance;
« Dis-moi, comme Davel, en as-tu l'espérance ?

« Parle, car je crains bien que plus d'un bon Vaudois
« N'adore encore sa chaîne et les seigneurs bernois. »
— « Prenez garde, major, car les vents ont des ailes,
« Et peut-être sont-ils des messagers fidèles,

» D'ici jusqu'au Conseil, il est court le trajet;
» Croyez-moi, discourez sur un autre sujet.
» Aussi bien, nos seigneurs sont de haute naissance,
» Et nous leur devons tous entière obéissance. »
Puis, le soldat vaudois, à demi souriant,
Et reprenant sa pipe en homme insouciant,
Sous l'acier du briquet fit jaillir l'étincelle,
Se berçant doucement sur sa vieille escabelle.

Mais Davel frémissant levait ses grands yeux bleus
Vers les sombres vitraux, où l'étoile des cieus
Peignait son œil d'argent. Il croyait, vaine attente !
De notre liberté voir l'étoile éclatante;
Espoir bientôt déçu. Comme un nuage noir
Parfois laisse échapper sur les neiges, le soir,
Un reflet velouté de lune, en temps d'orage,
Qui brille et disparaît sous les plis du nuage.

Mais le major Davel, sur la table accoudé,
A quelque grand projet paraissait décidé,
Le poing fermé, la lèvre à demi contractée,
Couvait notre avenir dans son âme exaltée.
— « Vous me semblez, Davel, rêveur, silencieux.
» Craignez-vous pour vos ceps quelques vents ora-
» Le silence des nuits dans cette solitude [geux ?
» Peut-être vous remplit le cœur d'inquiétude ?
» Mais demain nos amis fêteront mon nouveau-né;
» A mon banquet, Davel sera plus fortuné.

— « Non, non, je dois partir, il ne faut plus m'at-
[tendre.

— « En vérité, major, je ne puis vous comprendre !
— « J'ai reçu du Conseil quelques ordres secrets;
» Demain, reprit Davel, mes soldats seront prêts.

— « Sonne-t-on sur le Rhin la cloche des alarmes ?
» Les hommes de Glaris ont-ils repris leurs armes ?
Demanda le soldat. — « Mets ta main sur mon cœur,

Lui répondit Davel, qui paraissait rêveur;
» Je sens par intervalle y battre quelque chose;
» Nous combattons, je crois, pour une bonne cause. »

Pourtant du clocher noir le sommet blanchissait;
Par delà les peupliers que la brise froissait,
La lune se penchait sur les lointains rivages,
Argentant tour à tour les caps et les villages,

Des lambeaux de vieux murs, quelques sillons des
Ou les sapins épars sur les riantes coteaux. [eaux,
Et l'immense soupir des airs purs et tranquilles

Se mariait au bruit des hameaux et des villes:
Alors l'œil de Davel peut-être aurait cru voir
Quelque ange du Léman couvert d'un crêpe noir,
Et, sur-le roc mouillé par la vague plaintive,

Au milieu des roseaux qui tremblent sur la rive
S'asseyant pour pleurer. Mais Davel est parti !
Son camarade est seul, vers son foyer blotti,
Comme le paysan l'est parfois au village,

D'un œil tranquille et lent observant le nuage
Qui monte de sa pipe et roule en se berçant.

(A suivre).

Voyages de noces.

Une jeune mariée murmure, rougissante, à
l'oreille de son époux :

— Chéri, tâchons, avant d'entrer dans l'hôtel,
de n'avoir pas l'air de jeunes mariés en voyage
de noces.

— Tu as raison, mignonne. Tiens, porte la va-
lise, ma canne et mon parapluie.

*

A l'hôtel. Une dame seule demande à loger.
Au moment de l'inscription, l'hôtelier de-
mande :

— D'où venez-vous et où allez-vous ?

— Je fais mon tour de nocés.

— Seule ?
— Oui, nous avons un commerce qui ne nous
permet pas de quitter tous deux la maison.
Quand je rentrerai, ce sera le tour de mon mari
de faire son voyage de nocés.

En famille. — Un père, sa femme et leur fils,
âgé de quatre ans, entrent, dimanche, au retour
de la promenade, à la brasserie Bavaria.

— Qu'y a-t-il pour votre service ? demande la
sommelière.

— Deux chopes, s'il vous plaît.

— Dis, p'pa, fait le mioche, est-ce que tu en
demandes point pour la mama ?

Les Camisards.

La *Revue historique vaudoise* contient dans
ses livraisons de janvier et février 1906 une
intéressante étude de M. J. Cart, intitulée:
Un chef camisard à Lausanne, en 1704. Les
Camisards* sont, on le sait, ces huguenots des
Cévennes qui finirent par se révolter contre les
atrocités sans nom auxquelles furent en proie
les provinces protestantes, après la révocation
de l'Edit de Nantes (1685). Peu nombreux, sans
argent, mal équipés, ignorants de l'art de la
guerre, ils tinrent tête toutefois pendant plus de
deux ans aux troupes de Louis XIV, fortes de
20,000 hommes. A défaut d'armée régulière, la
foi les soutenait. Et puis, ils avaient pour les
diriger des hommes d'une rare intrépidité. L'un
de ces chefs, Jean Cavalier, ancien garçon bou-
langer, avait à peine vingt-et-un ans. Il se rendit
si redoutable que, désespérant d'en venir à bout,
le maréchal de Villars, commandant de l'armée
royale, lui fit des ouvertures de paix. Cavalier
traita avec lui de puissance à puissance. Il exigea
pour ses coreligionnaires la liberté de conscience
et de culte. On le berça de si belles promesses
qu'il consentit à abandonner la lutte contre le
roi et à former de sa bande de Camisards une
troupe propre à renforcer l'armée d'Espagne.
Louis XIV lui octroyait un brevet de colonel et
une pension de 1200 livres; son jeune frère
Pierre, âgé de dix ans, qui lui servait d'aide de
camp, obtenait un brevet de capitaine; enfin,
honneur suprême, il fut présenté au roi, curieux
de voir cet « obstiné huguenot. »

Le chef des Camisards ne se laissa pas griser
par son triomphe. Il se défilait, au reste, de l'es-
corte catholique qu'on lui avait donnée. D'autre
part, il était en droit de craindre les mauvais
traitements des Camisards insoumis, qui lui
reprochaient violemment sa défection. Une belle
nuit d'été de l'année 1704, sa petite troupe et lui
faussèrent compagnie aux soldats du roi, et, des
environs de Montbéliard, où il campaient, ils

* Camisard, vient du patois languedocien *camiso*, chemise.
C'est encore le nom qu'on donne, dans quelques contrées
de la France, au soldat des compagnies de discipline, sans
doute parce qu'il porte une blouse blanche semblable à
une chemise. D'autre part, la révolte des Cévenols a été
assimilée aux camisades (de l'italien *camicia*, chemise), du
XVI^{me} siècle, entreprises de guerre qui se faisaient de nuit,
et qui étaient ainsi appelées, parce que les assaillants met-
taient une chemise par-dessus leurs armes, pour se recon-
naître dans l'obscurité.